



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE MERCREDI 30 MAI 2012 À 19 H AU CENTRE ADMINISTRATIF DE CHAMBLY

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président, ville de Chambly
Monsieur Donald Pelchat, vice-président, ville de Richelieu
Madame Elena Sanchez, administratrice, ville de Carignan
Monsieur Steeves Demers, administrateur, ville de Chambly
Monsieur Patrick Marques, administrateur, ville de Carignan
Monsieur David Pilon, administrateur, ville de Richelieu

Sont également présents :

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière
Monsieur Jacques Deslauriers, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, Société Gestrans
Monsieur Helmi Zairi, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée extraordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Madame Louise Boucher agit en qualité de secrétaire-trésorière.

L'assemblée a pour but :

1. Adoption du règlement 01-2012 modifiant le réseau du service de transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan;
2. Choix du nouveau logo du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
3. Résolution concernant la conception et l'impression du nouveau livret horaire;
4. Résolution concernant l'achat et l'installation de la nouvelle signalisation;
5. Résolution concernant la modification et l'adaptation du site Internet du CIT CRC.

1. 2012-055 ADOPTION DU RÈGLEMENT 01-2012 MODIFIANT LE RÉSEAU DE SERVICE DU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES DANS LES MUNICIPALITÉS DE CHAMBLY, RICHELIEU ET CARIGNAN

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan désire modifier le réseau actuel, afin de le rendre plus efficient;

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan désire par le présent règlement annuler tous les circuits actuellement en vigueur dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan, en date du 1^{er} juillet 2012 à minuit;

CONSIDÉRANT les modifications apportées aux différents circuits à la suite des demandes et commentaires des usagers;

CONSIDÉRANT la réfection du stationnement incitatif qui aura lieu au cours de l'été 2012;

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan désire par le présent règlement implanter le nouveau réseau du transport en commun de personne dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan, tel que décrit dans l'annexe A, en date du 2 juillet 2012 à 00h01 AM;



POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Monsieur Steeves Demers
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 01-2012 modifiant le réseau de service du transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan à compter du mois de juillet 2012.

ADOPTÉE

2. 2012-056 CHOIX DU NOUVEAU LOGO DU CIT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

CONSIDÉRANT la résolution 2012-041 mandatant les firmes Beaulieu Concepts Graphiques inc. et Picacom Communications Graphiques à produire trois (3) esquisses pour le renouvellement du logo et de l'actualisation des couleurs du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'analyse des esquisses proposées, un des concepts de la firme Picacom Communications Graphiques a été retenu;

CONSIDÉRANT que la firme Picacom Communications Graphiques devra également soumettre une soumission pour adapter le livret horaire, le site internet et les panneaux d'arrêt d'autobus en fonction du concept retenu;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : Monsieur Steeves Demers
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter le concept proposé par la firme Picacom Communications Graphiques et de demander une soumission à cette firme pour adapter le livret horaire, le site internet et les panneaux d'arrêt d'autobus en fonction du concept retenu.

ADOPTÉE

3. 2012-057 RÉOLUTION CONCERNANT L'IMPRESSION DU LIVRET HORAIRE POUR AOÛT 2012

CONSIDÉRANT qu'un nouveau livret horaire du CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC) doit être produit afin d'inclure les horaires du nouveau réseau du CIT CRC qui seront en vigueur à compter du mois de juillet 2012;

CONSIDÉRANT la soumission d'Imprimerie Clermont pour la conception, la production et l'impression de 6 000 livrets horaire pour un montant de 5 334 \$ auxquels s'ajouteront les frais d'infographie de 35 \$/heure (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la réception et l'acceptation par le Conseil de la soumission de Picacom Communications Graphiques, cette firme collaborera à la révision du montage graphique du livret horaire;

CONSIDÉRANT que cette dépense est déjà prévue au budget 2012;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé de : Monsieur Steeves Demers
Et résolu à : L'unanimité

De concevoir, produire et imprimer 6 000 livrets horaires du CIT CRC, pour juillet 2012, par Imprimerie Clermont, pour un montant de 5 334 \$ auxquels s'ajouteront les frais d'infographie de 35 \$/heure (excluant les taxes applicables) cette dépense étant prévue au budget 2012.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

4. 2012-058 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la refonte du réseau du CIT Chambly-Richelieu-Carignan il sera nécessaire de modifier la signalisation existante afin de l'adapter au nouveau réseau;

CONSIDÉRANT que deux cent soixante-dix (270) panneaux de signalisation, cent cinquante-quatre (154) poteaux, dix-neuf (19) accessoires de fixation pour lampadaires, trente-deux (32) accessoires de fixation pour abribus devront être produits et installés;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Signalisation Lévis pour la production et l'installation de ces deux cent soixante-dix (270) panneaux de signalisation, cent cinquante-quatre (154) poteaux, dix-neuf (19) accessoires de fixation pour lampadaires, trente-deux (32) accessoires de fixation pour abribus au montant de 21 500 \$ (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT que les poteaux et les accessoires de fixation existants pourront être réutilisés;

CONSIDÉRANT que la soumission de Signalisation Lévis inclut l'enlèvement des équipements existants;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la réception et l'acceptation par le Conseil de la soumission de Picacom Communications Graphiques cette firme collaborera à l'harmonisation des panneaux d'arrêt d'autobus et que le graphisme des panneaux de signalisation devra respecter les standards graphiques de l'Agence métropolitaine de transport;

CONSIDÉRANT que l'installation des poteaux sera complétée au plus tard le 2 juillet 2012;

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au budget 2012;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé de : Madame Elena Sanchez
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la proposition de Signalisation Lévis pour la production et l'installation de ces deux cent soixante-dix (270) panneaux de signalisation, cent cinquante-quatre (154) poteaux, dix-neuf (19) accessoires de fixation pour lampadaires, trente-deux (32) accessoires de fixation pour abribus, l'enlèvement des panneaux existants et l'installation des nouveaux panneaux pour un montant maximum de 21 500 \$ (excluant les taxes applicables), ce montant étant prévu au budget 2012.

ADOPTÉE

5. 2012-059 RÉSOLUTION CONCERNANT LA MODIFICATION ET L'ADAPTATION DU SITE INTERNET DU CIT CRC

CONSIDÉRANT la résolution 2010-049 qui allouait une banque de quarante (40) heures à Géomap GIS pour les mises à jour apportées au site internet du CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC);

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, quatorze (14) heures ont été utilisées de cette banque;

CONSIDÉRANT que Géomap GIS estime à environ trente (30) heures la modification et l'adaptation du site internet du CIT CRC en fonction du nouveau réseau et de la nouvelle image du CIT CRC;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de prévoir une nouvelle banque d'heures permettant d'effectuer les modifications requises et prévoir les correctifs à apporter ultérieurement;



CONSIDÉRANT qu'à la suite de la réception et l'acceptation par le Conseil de la soumission de Picacom Communications Graphiques cette firme collaborera à la révision du visuel du site internet;

CONSIDÉRANT qu'une banque de 25 heures supplémentaires est proposée au taux horaire de 85 \$/heure, équivalent à 2 125 \$ (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT qu'aucune date d'expiration n'est liée à cette banque d'heure;

CONSIDÉRANT que ce montant est prévu au budget 2012;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'ajout d'une banque de 25 heures supplémentaires permettant la modification et l'adaptation du site internet du CIT CRC par Géomap GIS en fonction du nouveau réseau et de la nouvelle image du CIT CRC pour un montant maximal de 2 125 \$ (excluant les taxes applicables) ce montant étant prévu au budget 2012 .


ADOPTÉE

2012-060 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Madame Elena Sanchez
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée extraordinaire du 30 mai 2012 à 20 h 32.

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Louise Boucher
Secrétaire-trésorière